

# Habilitation Electrique pour électricien

## Recyclage Modules B1, B1V, B2, B2V, BR, BC

### Personnel concerné

Réalisant des travaux, des interventions et des consignations sur des installations électriques

### Pré – requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

### Durée

1,5 jour avec évaluations

### Effectif

8 stagiaires

### Validité

Recyclage obligatoire tous les 3 ans

Règlementation: Article R.4544-10 du code du travail  
Norme NF C 18-510

### Objectif :

- Réactualisation des savoirs et savoir-faire

### Matériels pédagogiques :

- Ordinateur portable, vidéoprojecteur
- Supports pédagogiques, films
- Installations de l'entreprise, installations électriques pédagogiques du centre de formation, tableaux électriques pédagogiques
- Macarons, cadenas, banderoles, coffret de chantier, VAT...
- Moteurs monophasé et triphasé, pince ampère métrique,...

## Programme :

### Savoir et savoir-faire :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande...)
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles

### **B1, B1V :**

- Respecter les instructions données par le chargé de travaux
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT
- Rendre compte de son activité

### **B2, B2V :**

- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation
- Rendre compte de son activité

## **Programme :**

### **BC :**

- Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux
- Décrire les opérations de consignation

### **BR :**

- Citer les différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT
- Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité...)
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés

**Mise en situation pratique** sur des travaux, des interventions et des consignations sur installations électriques

### **Evaluation :** théorique et pratique

A l'issue de la formation, le formateur formulera un avis, aidant ainsi l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation.

Les stagiaires se présenteront à la formation munis de leur équipement de protection individuelle (chaussures de sécurité...)